

Intitulé de l'UE	Approche numérique I (Partie I)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Thomas ROCQUERELLE	24	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Initiation aux logiciels bureautiques	24h	Thomas ROCQUERELLE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Initiation aux logiciels bureautiques : 10h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires, 4h de travaux

Langue d'enseignement
Initiation aux logiciels bureautiques : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES Cette UE contribue au développement des compétences suivantes • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique ◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société ◦ Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité ◦ Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille • Etre un acteur institutionnel et social engagé ◦ Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ◦ Faire preuve d'indépendance et d'initiative • S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates ◦ Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ◦ Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques
--

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Maîtriser et exploiter les outils bureautiques dans le cadre de la mise en page de documents administratifs relatifs à leur formation (rapports de stage, dossiers, TFE, etc.), à leur stage (affiches, horaires, projets, synthèses, etc.) et à leur futur métier d'éducateur (rapports, synthèses, comptes-rendus, P.V. de réunion, affiches, horaires, formulaires, invitations, etc.).
- Appliquer les règles de dactylographie et d'édition.

Contenu de l'AA Initiation aux logiciels bureautiques

- Encodage de documents (partie I)
- Règles de dactylographie et d'édition (textes) (partie I)
- Gestion des dossiers et des fichiers (partie I)
- Logiciel de traitement de texte : fonctions de base et avancées (partie I)
- Logiciel de montage vidéo (partie I)
- Courrier électronique (partie I)
- Navigateur Internet (partie I)
- Initiation aux outils de communication de classe à distance.

Méthodes d'enseignement

Initiation aux logiciels bureautiques : approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche avec TIC, utilisation de logiciels, Enseignement à distance / hybride

Supports

Initiation aux logiciels bureautiques : notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Initiation aux logiciels bureautiques

EBERHARDT, C., *Travaux pratiques avec Word - Office 365*, Editions Dunod, 2019

CAF, *Rationalisation des règles de dactylographie et d'édition*, 2009

Microsoft Online Support (web)

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Initiation aux logiciels bureautiques : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Initiation aux logiciels bureautiques :

1ère session :

Travail individuel à remettre : 80%

Évaluation continue : 20%

2ème session :

idem

Cf. contrat de cours

Année académique : **2021 - 2022**